

BUREAU

Séance du 25 juin 2020

Délibération BU_20200625_004

Marché de fourniture d'effets d'habillement - entre les SDIS de la région Centre - Val de Loire et le SDIS de La Nièvre : approbation du dossier de consultation des entreprises et autorisation de lancement de la consultation.

VOTE : Adopté par 3 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

2 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 14 décembre 2016 portant délégation au bureau ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du bureau du 2 septembre 2016 adoptant la convention constitutive de groupement de commandes entre les SDIS de la Région Centre-Val de Loire et le SDIS de la Nièvre ;

Vu le projet de dossier de consultation des entreprises relatif à l'acquisition de Vestes de Protection Contre les Intempéries (VPCI) ;

DECIDE :

Article 1. Le dossier de consultation des entreprises relatif à l'acquisition de Vestes de Protection Contre les Intempéries (VPCI), ci-annexé, est approuvé.

Article 2. Le SDIS 41, coordonnateur du groupement de commandes, est autorisé à organiser la consultation des entreprises. La procédure d'appel d'offres ouvert est retenue.

Article 3. En cas d'appel d'offres infructueux, le SDIS 41, coordonnateur, sera autorisé à engager un nouvel appel d'offres ouvert, dans l'hypothèse où le dossier de consultation ne serait pas modifié.

Serge DESCOUT